

Rapport
d'activité
2025

Rayonner
et servir



FONDATION
GINETTE

SOUS ÉGIDE DE LA FONDATION DE MONTCHEUIL

Bilan de générosité de 2025

Ces montants seront soumis à la validation de l'expert-comptable et du commissaire aux comptes au printemps 2026.

Montant des subventions par projet

Total : 960 740 €

Ginette Solidarité – Internes de la Réussite, soutien aux familles, bourses linguistiques

296 700 €

Appareil de RMN (résonance magnétique nucléaire)

80 000 €

Terrain de sport extérieur

50 000 €

Apersup – Stage de découverte et d'immersion à Ginette

28 040 €

Loyola Formation

121 000 €

Dont **18 000 €** ARPEJ

80 000 € Formation

23 000 € Écoles de production

Collège Loyola Marseille

75 000 €

Associations de mentorat

100 000 €

Dont **50 000 €** Télémaque

50 000 € Rura

Institut Louis Germain

25 000 €

Œuvres jésuites jeunes étrangers apprenant le français

65 000 €

Dont **20 000 €** CISED

45 000 € JRS Volontariat

Actions jésuites à l'étranger

70 000 €

Dont **20 000 €** Inigo Volontariat International

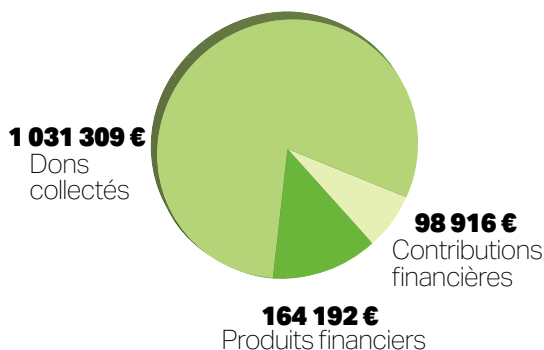
50 000 € Projet Mizero Rwanda Volontariat

Projet du Km48 en Thaïlande (Conforti)

30 000 €

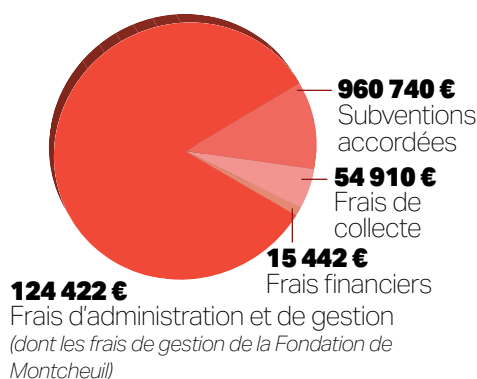
Projet de développement APAA des jeunes alumni

20 000 €



Produits*

Total : 1 294 417 €



Charges

Total : 1 155 514 €

*Le bénéfice dégagé sera réinvesti avec celui de 2024 dans les projets importants à financer entre 2026 et 2028.

Chiffres clés

DE DÉBUT 2019
À FIN 2025

1 754

personnes

ont effectué un don
à la Fondation Ginette.

4 913 283

euros

ont été alloués pour
accompagner

**une trentaine
d'associations**

dont l'École

Sainte-Geneviève (AESG)

et l'Association Immobilière
du Grand Montreuil (AGM).

5 030 190

euros

ont été collectés par
les dons.

294 084

euros

ont été collectés par les
libéralités.

Depuis 2014,

394 élèves

ont été soutenus
financièrement dans
le cadre de l'Internat
de la Réussite.

Depuis 2019
et la création de
la Fondation,

265

**Internes
de la Réussite**

ont suivi leur formation à
Sainte-Geneviève grâce
à son soutien financier.

Édito

La Fondation souhaite accélérer son développement



Ariane BOUET
Déléguée générale
de la Fondation Ginette

En 2025, la Fondation Ginette a continué son déploiement de façon significative. D'une part, sa collecte a bondi à plus d'1 million d'euros, grâce à votre inégalable générosité ! Presque toute la palette des modalités de dons possible a été explorée (don de particuliers, d'entreprises, dons en actions, dons depuis l'étranger, etc.). Soyez-en vivement remerciés ! D'autre part, elle a soutenu de remarquables initiatives en faveur de Ginette et de l'égalité de chances, notamment avec, au printemps, la première édition du stage d'immersion Apersup monté par l'école avec Des Territoires aux grandes écoles et le lancement de bourses linguistiques octroyées à douze élèves méritants de Première année à Ginette.

En 2025, la Fondation a poursuivi ses rencontres en France et à l'étranger pour aller au contact de ses bienfaiteurs, à Paris, à Londres et à Genève, tout en maintenant le lien créé l'année précédente avec ceux de New York. En 2025, la Fondation a renouvelé une grande partie de son comité de gestion, les mandats de personnes ayant largement contribué à sa mise sur orbite – Jacques Monnet, Frédéric Buxtorf, Camille Viros – arrivant à terme. Elle a ainsi pu accueillir quatre nouveaux membres aux profils et compétences complémentaires : Pierre-Ignace Bernard (président de Ginette Alumni), Dimitri de Bruchard (ancien trésorier de l'association gestionnaire de l'école), Franck Delorme sj (représentant de la Fondation de Montcheuil) et Paul Foeglé (vice-président de Ginette Alumni). Maxime Picat a, quant à lui, été réélu président pour un mandat de trois ans, gage de qualité dans la stabilité.

En 2025, la Fondation Ginette a décidé de clarifier encore davantage sa mission, en réorganisant ses axes de déploiement de la façon suivante : Axe 1 – Solidarité à Ginette ; Axe 2 – Projets (immobiliers, pédagogiques, patrimoniaux) de Ginette ; Axe 3 – Hors-les-Murs.

Forte de sa bonne dynamique, la Fondation a pu rayonner en 2025 en s'engageant dans des projets tels le nouveau Collège Loyola à Marseille pour des jeunes issus des « quartiers Nord » ou « la prépa aux classes préparatoires » montée par l'Institut Louis Germain.

En 2026, la Fondation compte accélérer son développement grâce à l'engagement des membres de ses instances et aux bienfaiteurs que vous êtes. Nous comptons vraiment sur vous !

Les événements de la Fondation en 2025



**27 mars -
Genève**

Première rencontre réunissant une quarantaine d'alumni. Avec l'intervention « Finance et philanthropie » de Pierre-Henri Flamand et le témoignage de Briec Gefflot, ancien Interne de la Réussite en première année d'HEC.



**29 avril -
Londres**

Deuxième soirée, au French Institute of the United Kingdom, avec une trentaine d'alumni autour d'une table ronde sur les défis de l'énergie, animée par Sophie Dingreville, directrice mondiale des partenariats chez BP Pulse et Jérôme Furgé, directeur de la Business Line nuclear offshore wind chez Bouygues Travaux Public.



**22 mai -
Paris**

Rencontre des bienfaiteurs franciliens sur les toits de Wendel, avec la présentation du nouveau projet d'Apersup par la direction de Ginette et le témoignage poignant de trois anciens Internes de la Réussite.



**12 juin -
Ginette**

Inauguration du gymnase Tom Morel en présence des représentants de la Fondation Ginette et de bienfaiteurs du projet. Une plaque immortalisant les parties prenantes à ces travaux d'envergure, dont la Fondation Ginette, a été dévoilée à l'intérieur du gymnase.

Nul ne doit être empêché de venir à Ginette pour des questions financières. Ce principe fort, gravé dans les fondamentaux de l'établissement, peut être mis en application grâce aux bienfaiteurs de la Fondation Ginette. Chaque année, une soixantaine d'élèves (62 en 2024-2025) sont Internes de la Réussite et bénéficient d'une scolarité comme les autres à l'école Sainte-Geneviève, mais à un tarif accessible pour leurs familles pouvant aller jusqu'à la gratuité. De plus, la Fondation Ginette est aux côtés des familles qui rencontrent des difficultés d'ordre temporaire ou qui, pour des raisons administratives, ne peuvent accéder à une bourse d'État. La Fondation Ginette aide avec discernement – et le concours de sa Commission Ginette Solidarité autant que de besoins – aux frais des concours et autres besoins importants dans le parcours d'un Bjiens.

Internat de la Réussite

« À Ginette, j'ai trouvé une famille »



Nathan Julien a passé trois ans à Ginette en MPSI puis en PSI* avant d'intégrer les Mines de Paris. Il témoigne ici de son expérience et de sa reconnaissance comme Interne de la Réussite.

« C'est avec émotion que je regarde ce chemin parcouru. Un chemin clairsemé de rencontres indéfectibles, d'une formation aussi humaine qu'académique et colorée par des professeurs passionnés et inspirants qui marquent les générations. Car si ces années sont si belles, à travers les heures sinueuses de travail, c'est bien grâce à tous ceux qui œuvrent pour la BJ, à ce cadre qui permet à la fois excellence académique et épanouissement personnel.

Vivre à la BJ est une réelle chance. Grâce à l'internat, nous affrontons ensemble les difficultés en nous soutenant mutuellement. Nous sommes acteurs de nos vies, à travers les responsabilités que l'on nous accorde ; nous nous sentons réellement Bjiens, et apprenons ce que l'on ne maîtrise pas par les livres mais par l'expérience de la vie collective.

Nous nous sentons accompagnés, notamment avec le soutien fondamental des préfets et aumôniers. Nous conservons un bon équilibre de vie, en particulier grâce aux activités sportives dans ce vaste parc et ce nouveau gymnase. Ces deux (trois, pour les plus enchantés) années ne sont point un tunnel totalement consacré au travail mais plutôt des moments d'humanité, de découverte et d'engagement.

Je souhaite vraiment remercier cette école et ses anciens. En Terminale, je m'apprêtais à affronter seul l'entrée dans le supérieur : sans l'Internat de la Réussite, je n'aurais jamais rejoint la BJ, ni même peut-être une classe préparatoire. Il faut dire qu'à cette époque, je cherchais à m'en sortir et finalement, à Ginette, j'ai trouvé une famille. »

Montant
alloué en 2025
273 700 €

dont 242 000 € pour l'Internat de la Réussite
et 31 700 € pour l'Aide aux familles

Séjours linguistiques

« Mon niveau d'anglais s'est nettement amélioré »



Mathilde Gillaizeau, actuellement en classe de MP, a effectué à Oxford un séjour linguistique adapté aux exigences des concours entre sa première et sa deuxième année de classe préparatoire, grâce à une bourse de la Fondation Ginette.

« J'ai beaucoup apprécié mon stage de langue à Oxford avec OISE. Les professeurs étaient très compétents et attentifs, ce qui rendait les cours à la fois exigeants et stimulants. L'emploi du temps, complété par des devoirs chaque soir, nous poussait à donner le meilleur de nous-mêmes pendant deux semaines, dans un cadre studieux et motivant.

Ma famille d'accueil a également joué un rôle important : les échanges du soir ont été riches et chaleureux. Je sens que mon niveau d'anglais s'est nettement amélioré, mais j'ai surtout acquis une méthode de travail et une efficacité précieuse pour préparer les épreuves d'anglais des concours. Le classeur de ressources fourni dès le début du stage s'est révélé très utile pour progresser à l'écrit comme à l'oral.

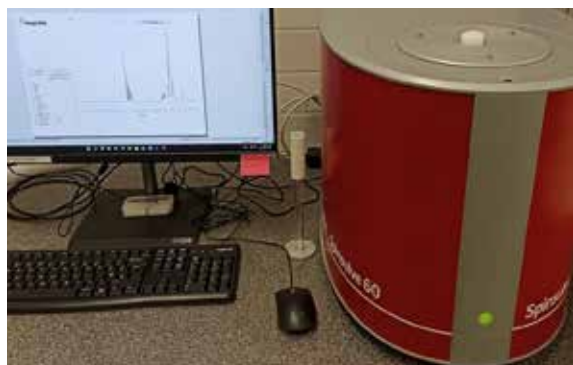
Enfin, au-delà de la langue, ces deux semaines m'ont permis d'élargir ma culture générale et de prendre confiance dans ma capacité à progresser rapidement. Je remercie encore chaleureusement la Fondation Ginette de m'avoir aidée financièrement à vivre cette expérience très enrichissante. »

Montant
alloué en 2025
23 000 €

Montant à
allouer en 2026
30 000 €

Montant à
allouer en 2026
275 000 €

dont 243 000 € pour l'Internat de la Réussite
et 32 000 € pour l'Aide aux familles



Équiper Ginette d'un appareil de RMN

Fin 2025, l'école a acté le fait de s'équiper d'un appareil de RMN (Résonance Magnétique Nucléaire), notamment pour répondre davantage aux besoins des élèves lors de leurs TP (Travaux Pratiques) et leurs TIPE (Travaux d'Initiative Personnelle Encadrés), projets de recherche évalués aux concours. Dans le cadre du soutien à la qualité pédagogique de l'établissement, la Fondation a décidé de le prendre en charge financièrement.

Montant alloué en 2025
80 000 €



Éclairages de Rémi Le Roux, professeur de chimie en PC*

« L'appareil de RMN est un outil puissant que l'on trouve dans tous les laboratoires de chimie organique. Il nous permettra de suivre l'avancement des réactions chimiques menées en TP et TIPE quasiment en direct. Cela nous permettra de montrer aux étudiants les caractéristiques cinétiques des transformations ainsi que de mettre en évidence leur sélectivité. »

Témoignage d'Anatole Le Baudour, élève de PC*1

« Nous attendons l'arrivée de l'appareil de RMN avec impatience car c'est une technique spectroscopique que nous avons beaucoup étudiée en première année et qui est évaluée au concours tant dans les épreuves écrites que dans les planches d'oral, ainsi qu'en TP. Lors de mon TIPE de chimie organique, j'ai été amené à aller dans le laboratoire de chimie organique de l'UVSQ pour enregistrer des spectres RMN. Avoir un appareil capable d'acquérir de tels spectres à Ginette sera un vrai plus ! »



Le gymnase Tom Morel, le gymnase du Manège et l'aire de jeux polyvalente

Après l'inauguration du nouveau gymnase Tom Morel le 12 juin 2025, c'est au tour du gymnase du Manège – l'ancien gymnase qui doit son nom à l'espace initialement réservé à la préparation des épreuves équestres du concours d'entrée à Saint-Cyr – d'être rénové. Ou plutôt, ce sont ses annexes qui sont reconstruites, notamment en vue d'y inclure un bloc d'escalade, une salle de musculation et cardio-training ainsi qu'une salle polyvalente. Les travaux avancent conformément au planning, la pose des vitrages de la salle d'escalade étant en cours, le clos couvert est bientôt terminé. La fin du chantier est prévue pour le 30 avril.

La troisième et dernière étape du renouvellement des infrastructures sportives à Ginette consiste en l'aménagement prochain d'un espace sportif extérieur et modulable entre les deux gymnases, d'une surface de 3 120 m². L'aire de jeux sportifs extérieure sera composée d'un terrain de football permettant le jeu à huit, modulable en deux terrains permettant le jeu à cinq. Compte tenu de l'usage intensif attendu sur ce terrain et de la faible perméabilité du sol particulièrement argileux dans cette zone, et sur les conseils du bureau d'études techniques accompagnant l'école sur ce projet, le choix du revêtement s'est porté vers le gazon synthétique avec un remplissage organique en liège.

Les travaux sont prévus de juin à août 2026. La Fondation s'est engagée à soutenir cette dernière étape du projet d'infrastructures sportives, dont le budget est de 450 000 euros.



Futur aire de jeux polyvalente



Travaux des annexes du Gymnase du Manège

Pour l'aire de jeux polyvalente

Montant alloué en 2025
50 000 €

Montant à allouer en 2026
100 000 €



Le nouveau stage d'immersion à Ginette

Du 14 au 25 avril 2025, 37 jeunes de Première issus de divers horizons de métropole et d'Outre-Mer ont participé au stage Apersup, monté par Ginette avec DTGE*. Un succès à en croire le nombre de candidats pour la 2^e édition de ce stage de découverte des classes préparatoires. 77 élèves de Première et de Terminale de 23 territoires suivront au Printemps 2026 un premier stage ou clôtureront le cycle entamé l'an dernier.

Entre temps, des mentors, jeunes alumni de Ginette, les auront accompagnés tout au long de l'année. La Fondation Ginette prend en charge financièrement le programme pour ôter tout frein financier aux jeunes intéressés.

*Des Territoires aux Grandes Écoles.



Montant
alloué en 2025
28 040 €

Montant
à allouer en 2026
70 000 €



Témoignage de Solène Porte (BJ 2015, en PC*), bioprocess modeling scientist chez Sanofi à Lyon

« J'accompagne depuis mai Amance, une lycéenne du Finistère. Elle est contente de découvrir le système des prépas (matières, khôlles, rythme de vie) et d'avoir une vision de ce à quoi se préparer. Lors de nos rendez-vous, soit elle a travaillé sur des capsules de sciences reçues et je réponds à ses questions, soit nous discutons ensemble des capsules d'anglais. Elle est aussi intéressée par mes conseils sur Parcoursup. J'essaie de l'aider à mettre toutes les chances de son côté. »

Collège Loyola Marseille

Situé dans le quartier Euromed et inauguré le 13 novembre 2025, le collège jésuite Loyola accueille des élèves d'environnements mixtes, dont des « Quartier Nord » de Marseille. Convaincue du projet pédagogique novateur de cet établissement à peine sorti de terre, la Fondation Ginette finance l'équipement de son Pôle scientifique.

Christophe Bancel, alumnus de Ginette et président de la Fondation Massiglia se dit « extrêmement touché de cette solidarité qui en dit beaucoup sur les valeurs de Sainte-Geneviève. C'est un phare dans la nuit, cela donne une trajectoire. Mon vœu le plus cher serait qu'un jour, un élève issu de cette école se retrouve à Ginette ».



Montant
alloué en 2025
75 000 €

Montant
à allouer en 2026
50 000 €



**INSTITUT
LOUIS GERMAIN**
Donner à chacun la chance qu'il mérite.

Une prépa sur-mesure aux classes préparatoires pour les jeunes de REP (Réseau d'Éducation Prioritaire)

21 élèves, onze en Première et dix en Terminale, font partie du nouveau programme de « prépa aux classes préparatoires » monté par l'Institut Louis Germain, qui orchestre à Marseille et en Île-de-France des « campus » de renforcement scolaire pour les collégiens et lycéens des REP et REP+, pendant les vacances scolaires. Deux heures de cours hebdomadaires sur-mesure leur seront dispensées en ligne par l'équipe de 22 professeurs constituée en 11 binômes (humanités et sciences). Ces jeunes sont intéressés pour certains par une prépa Maths Physique (MP), École de commerce (EC) ou Sciences Po (ScPo), et d'autres par le concours de médecine.

Montant
alloué en 2025
25 000 €

Montant
à allouer en 2026
25 000 €



Montant
alloué en 2025
50 000 €

Montant
à allouer en 2026
50 000 €

Télémaque

Trois ans de partenariat

Initié en 2022, le partenariat entre la Fondation Ginette, Ginette Alumni et Télémaque, – association pionnière de l'égalité des chances et du mentorat depuis 20 ans – permet à 37 jeunes issus de territoires fragiles de bénéficier du dispositif d'accompagnement de l'association.

En 2025, 35 anciens de Ginette se sont mobilisés comme mentors dans quatre régions pour ouvrir le champ des possibles à ces jeunes. À raison d'une rencontre ou d'une sortie mensuelle, ils se sont engagés pour les ouvrir au monde de la culture, les aider à mieux se connaître et à gagner confiance en eux. Depuis le début du partenariat, 39 anciens se sont engagés auprès d'un filleul Télémaque.



Briser le déterminisme géographique des jeunes

En 2025, l'association Rura a accompagné près de 3 000 jeunes des zones rurales ou petites villes, par le biais d'un suivi individuel, incluant un programme de mentorat pour outiller les jeunes dans leur projet personnel et professionnel. Dans le cadre d'un partenariat noué entre Rura, Ginette Alumni et la Fondation Ginette en 2024, 23 alumni de Ginette se sont mobilisés pour devenir mentors, offrant aux jeunes des modèles inspirants et un tremplin vers l'avenir. À raison d'une fois par mois, ils ont ainsi pu rencontrer en distanciel les collégiens et lycéens motivés. « J'ai toujours beaucoup apprécié échanger avec la jeune fille de 4^e que j'ai accompagnée entre l'automne 2024 et l'été 2025, témoigne Clara, alumna de Ginette. Nous avons généralement suivi les séances préparées par l'association pour organiser nos échanges.



C'était une très bonne expérience ! »

En 2026, Rura se fixe l'objectif de renforcer le nombre de jeunes mentorés et son plaidoyer visant à faire évoluer les politiques publiques et les mentalités, pour une véritable égalité des opportunités.

Montant
alloué en 2025
50 000 €

Montant
à allouer en 2026
50 000 €



L'accueil et le soutien d'étudiants étrangers



À deux pas de l'Université Paris 8 – Vincennes – Saint-Denis, le CISED vient de fêter ses 25 ans. En 2024-2025, ce lieu d'accueil et de soutien à la formation des jeunes dirigé par Florian Cazenave sj, a accueilli environ 200 étudiants de l'université et apprenants en français.

Ces jeunes venus des quatre coins du monde ont été accompagnés en cours collectifs (principalement de français) ou en entretiens individuels de soutien, de méthodologie et de correction de mémoires et thèses. Les étudiants témoignent recevoir du « courage » auprès des bénévoles du Cised : le courage d'étudier, mais aussi de prendre la parole, tant à l'écrit dans leurs travaux universitaires qu'à l'oral pour leurs soutenances et exposés. En 2025-2026, l'équipe du Cised a notamment comme priorité l'adaptation aux études où l'intelligence artificielle fait irruption mais où le manque de lien social et l'isolement sont très présents.

Montant
alloué en 2025
20 000 €

Montant
à allouer en 2026
10 000 €



La pédagogie ignatienne au service des plus défavorisés

Juliette Vallée, déléguée générale, raconte : « À la rentrée 2025, 280 élèves en Écoles de production, 500 jeunes au sein des Arpej et 4 200 jeunes adultes en insertion sont accompagnés par des professionnels et bénévoles formés à la pédagogie ignatienne au sein de Loyola Formation.



Après une session début 2025, à Lille, sur le thème "Construire une pensée personnelle", nous étions plus de 140 à Bordeaux en janvier 2026 pour "Former et accompagner en confiance".

Depuis 2023, dans le cadre du Programme Inigo5, une équipe pluridisciplinaire travaille à croiser expériences de terrain, approche universitaire en sciences de l'éducation et intuitions ignatienne et s'attelle à la rédaction de 28 kits à destination *in fine* des formateurs des divers centres.

Jérôme Gué sj, BJ (78-80) et fondateur de Loyola Formation a une formule choc : "Loyola Formation, c'est Ginette pour les plus fragiles d'entre nous" ».

Montant
alloué en 2025
80 000 €

Montant
à allouer en 2026
75 000 €

ARPEJ 78

Accompagner vers la Réussite les Parents Et les Jeunes

109 jeunes sont accompagnés cette année à l'ARPEJ 78 grâce à 222 bénévoles, dont une centaine de Bjiens. Trois ateliers s'y sont développés récemment. Des séances « Connaissance de soi /Orientation » sont organisées pour les élèves de 4^e-3^e et de 2^{nde}-1^{ère}.

L'ARPEJ a recruté deux professeurs pour accompagner ses douze élèves de 1^{ère} vers le bac français. Enfin, l'atelier d'anglais vise désormais à la préparation aux diplômes Cambridge.



Montant
alloué aux 7 ARPEJ
en 2025
18 000 €

Montant
à allouer aux
7 ARPEJ en 2026
22 000 €

Les écoles de production

La Fondation Ginette accompagne les projets d'investissements industriels nécessaires pour une formation réussie en situation de production : machine d'usinage en 2025, équipement pour la métallerie en 2026...



Montant
alloué en 2025
23 000 €

Montant
à allouer en 2026
20 000 €



Donner des perspectives à des jeunes exilés

En 2025, le soutien de la Fondation Ginette a permis à JRS France d'accompagner des jeunes personnes exilées vers leur intégration grâce à l'apprentissage du français et l'accès à la formation et à l'emploi. Ainsi, plus de 300 jeunes ont suivi des cours intensifs de français tandis que 116 autres ont bénéficié d'un accompagnement vers leur insertion professionnelle. Ce soutien contribue à donner des perspectives à des jeunes ayant dû interrompre leurs parcours. Comme en témoigne Mustafa, 24 ans, réfugié afghan : « Cela fait environ un an et demi que je suis arrivé. En parallèle de l'École de français, j'ai été accompagné par le programme Emploi et Formation de JRS qui m'a aidé à réfléchir à mon projet professionnel, à préparer mon CV et à rechercher un emploi. »



Montant
alloué en 2025
45 000 €

Montant
à allouer en 2026
25 000 €

Les instances de la Fondation

LE COMITÉ DE GESTION

La Fondation Ginette est administrée par un Comité de gestion, composé de 4 membres alumni de Ginette et d'un représentant de la Fondation de Montcheuil.

Il est assisté dans sa mission par le Comité de pilotage.

En février 2025, Maxime Picat, président, a été renouvelé dans son mandat pour trois ans. Les quatre nouveaux membres ont pris leur fonction pour trois ans à compter de juin 2025.



Maxime PICAT
Président



Pierre-Ignace BERNARD
Président
de Ginette Alumni



Paul FOEGLÉ
Vice-président
de Ginette Alumni



Dimitri de BRUCHARD
Membre du
Comité de gestion
(ancien trésorier
de l'AESG)



Franck DELORME sj
Représentant de
la Fondation de
Montcheuil



Ariane BOUET
Déléguée
générale de la
Fondation Ginette
Invitée

LE COMITÉ DE PILOTAGE

Sont membres du comité de pilotage de la Fondation Ginette :

- Pierre-Ignace Bernard
- Ariane Bouet
- Dimitri de Bruchard
- Benjamin Demogé
- Paul Foeglé
- Anne Guérin
- Maryvonne Lassalle de Salins
- Antoine Lencou-Barême
- Adeline de Metz
- Patrick Oliveau (membre de la Commission Ginette Solidarité)
- Alexandre Pham
- Maxime Picat

Nos valeurs



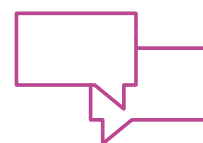
L'éthique

La Fondation Ginette a vocation à œuvrer pour le bien commun. Elle place le respect de la personne humaine et la solidarité au cœur de ses valeurs.



L'intégrité

Transparence et honnêteté guident la Fondation dans ses choix.



L'indépendance

La Fondation dispose d'une totale liberté d'expression et d'action, sous réserve d'être conforme à son objet social.

Objet de la Fondation

Défini dans la convention pour la création de la Fondation Ginette sous égide de la Fondation de Montcheuil en date du 10 janvier 2019 (la « Convention »), l'objet de la Fondation Ginette est un objet d'intérêt général, à but non lucratif, conforme à l'objet de la Fondation de Montcheuil. Plus spécifiquement, il se décline en trois points.

Attribuer, en accord avec le directeur de l'École Sainte-Geneviève, à certains élèves, des prix, des bourses et des prêts d'honneur.

Contribuer, s'il y a lieu, au perfectionnement des installations de l'École Sainte-Geneviève et de son enseignement.

Soutenir des actions d'éducation ou de formation en lien avec la dignité et le développement de la personne humaine.

SOUTENEZ LES PROJETS DE LA FONDATION GINETTE !

Le statut de Fondation d'utilité publique, dont bénéficie la Fondation Ginette sous égide de la Fondation de Montcheuil, permet de bénéficier d'une politique fiscale très avantageuse. Et nous avons la chance de pouvoir proposer une large palette de modalités de dons. Outre les dons classiques par CB, virement ou chèque, la Fondation est habilitée à recevoir des dons en nature, en titres ou en assurance-vie, des donations (comme les DTU et les legs), des dons venant de l'étranger et qui sait, peut-être un jour, des crypto-dons ? Pour l'heure, voici un inventaire détaillé des possibilités éprouvées par la Fondation Ginette au long de ces sept années, qui ont chacune leurs avantages et leur réduction fiscale à la clé.

Découvrez quelle forme de don est faite pour vous !



DON EN TITRES

Le don de titres (actions, obligations, parts de SICAV ou de FCP...) est possible à la Fondation Ginette et vous permet de bénéficier de réductions fiscales. Au lieu de vendre vos titres, vous pouvez en transférer la propriété à la Fondation. Vous recevez un reçu fiscal sur la valeur totale des titres donnés telle qu'établie à la date du don et vous bénéficierez de la réduction d'impôt sur votre IR ou IFI, aux mêmes conditions qu'un don classique.

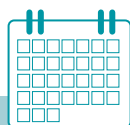
Pour donner par ce biais, la formule est simple : il suffit d'envoyer un mail à la déléguée générale en indiquant le libellé des titres, le code ISIN correspondant, le nombre de titres, ses coordonnées postales complètes et son adresse e-mail. Après confirmation de bonne réception, la Fondation Ginette vous indiquera les coordonnées bancaires chez BNPP pour faire un don de titres.



DONATION TEMPORAIRE D'USUFRUIT

Les dons à la Fondation Ginette peuvent s'effectuer également sous forme de donations temporaires d'usufruit. Sans léser vos familles, un ingénieux montage vous permet d'agir généreusement pour la formation des jeunes, tout en bénéficiant de réductions d'impôts sur le revenu et sur la fortune immobilière. Le principe ? Vous donnez à la Fondation Ginette l'usufruit d'un bien pendant une durée déterminée. Pendant cette durée, les dividendes ou loyers soutiennent ses projets. Au bout de trois années fiscales pleines ou plus, vous récupérez l'usufruit et la pleine propriété du bien donné.

Gagnant – gagnant ! Non seulement la Fondation perçoit pendant plusieurs années les revenus des actifs mobiliers ou immobiliers que vous donnez temporairement, mais vous n'êtes pas imposé sur ces revenus puisque vous ne les touchez pas directement. Vous pouvez en outre sortir de votre assiette imposable la valeur du bien immobilier que vous cédez temporairement, et ainsi réduire votre IFI.



DON MENSUALISÉ

Il vous est possible de donner de façon mensualisée par le biais d'un virement automatique. Cela vous permet de choisir un montant annuel qui assure la pérennité de votre don, tout en vous soulageant mentalement du sujet.

La mensualisation du don le rend plus indolore qu'un don par à-coup et permet à la Fondation une meilleure vision sur sa trésorerie. Ce système est flexible puisque l'arrêt du don est possible à tout moment par un simple mail de demande de résiliation ou de pause.



DON D'ASSURANCE VIE

Il vous est aussi possible de prévoir de transmettre le capital d'une ou plusieurs assurances-vie à la Fondation Ginette qui, par son statut, permet l'exonération des droits de succession au moment de celle-ci.



LEGS

Il arrive un temps dans sa vie où l'on en vient à penser à l'après. Le legs est une disposition testamentaire permettant de désigner le ou les bénéficiaires de son patrimoine.

Si une partie de son patrimoine est réservée à ses héritiers « réservataires » – enfants, petits-enfants, voire conjoint –, la quotité disponible peut être léguée aux personnes, à l'association, ou à la fondation de son choix. Dans le cas d'absence d'héritier réservataire, alors c'est la totalité du patrimoine qui peut être léguée librement selon ses vœux propres.

Vous êtes attaché à Ginette ? Vous avez le souci de l'éducation des générations futures ?

La Fondation Ginette est habilitée à recevoir des legs.

Le P. Bruno Régent, jésuite et référent legs de la Compagnie de Jésus et de ses œuvres est à vos côtés pour « écouter, répondre à vos questions et construire votre projet avec vous, en fonction de votre situation personnelle ».

Le P. Bruno Régent sj organise des réunions sur les legs, donations et assurances-vie à la fois à la Maison provinciale au 42 bis rue de Grenelle Paris 7^e et en visioconférence.

La prochaine aura lieu le **26 juin à 16h30**.

Un notaire présent apporte des réponses précises sur les aspects juridiques.

Contact et inscriptions au 01 81 51 40 27 ou à legs@jesuites.com



Vous pouvez transmettre à une personne de votre choix le legs que vous voulez, en passant par la Fondation Ginette. Exemple :

vous léguiez 100 000 €	Total	Part revenant à la personne de votre choix	Droits de succession	Part revenant à la Fondation Ginette
à la Fondation Ginette (à charge de verser 40 000 € à votre légataire)	100 000 €	40 000 €	24 000 €	36 000 €
à la personne de votre choix (sans lien de parenté)	100 000 €	40 000 €	60 000 €	0 €



DONNER DEPUIS L'ÉTRANGER

La Fondation de Montcheuil, qui abrite la Fondation Ginette, est agréée par la Fondation de France pour bénéficier des accords du TGE (Transnational Giving Europe). Si vous êtes résident fiscal de l'un des pays partenaires – Royaume-Uni et Suisse notamment –, vous pouvez bénéficier des avantages fiscaux de ce dernier en donnant à la Fondation Ginette. Pour les États-Unis, un programme de coopération avec la CAF America (Charities Aid Foundation America) permet aux donateurs de la Fondation Ginette résidents fiscaux aux États-Unis de bénéficier des réductions fiscales prévues dans le pays.



Réductions fiscales

Réduction de l'impôt sur le revenu (IR) :

66 % des sommes que vous donnez sont exonérables de votre impôt sur le revenu, dans la limite de 20 % du revenu imposable. La fraction des dons excédant le plafond est reportable sur les cinq années suivantes.

Exemple :



Réduction de l'impôt sur la fortune immobilière (IFI) :

75 % des sommes que vous donnez sont exonérables de votre impôt sur la fortune immobilière, dans la limite de 50 000€.

Exemple :



Réduction d'impôt sur les sociétés (IS) :

60 % du montant des sommes versées sont exonérables de votre impôt sur les sociétés, pour la fraction du don inférieure ou égale à 2 millions d'euros – dans la limite de 20 000€ ou de 0,5 % du chiffre d'affaires annuel HT (plafond appliqué à l'ensemble des versements effectués). Pour la fraction du don supérieur à 2 millions d'euros, la réduction est fixée à 40 % du montant.

Exemple :



Agenda 2026

21 mai	3 juin
À Versailles 2 ^{ème} édition de la Soirée des Internes de la Réussite	À Genève Soirée de la Fondation Ginette



Association des Anciens de Sainte Geneviève



FONDATION GINETTE

SOUS ÉGIDE DE LA FONDATION DE MONTCHEUIL

42 rue de Grenelle 75007 Paris
 Déléguée générale : Ariane Bouet
 01 30 84 46 16 – ariane.bouet@bginette.fr
 Portable : 06 72 46 90 15

www.fondationginette.org

